
Mémoire

LA VALLÉE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE – L'INNOVATION PAR LA FORMATION

(BÉCANCOUR, TROIS-RIVIÈRES, SHAWINIGAN)

*résultant des travaux du comité de formation en lien avec la filière batterie à Bécancour
et des discussions avec les établissements de formation du Centre-du-Québec et de la Mauricie*



Le gouvernement du Québec souhaite devenir un leader mondial dans la transition énergétique. La région de Bécancour est ciblée comme un lieu privilégié de développement industriel économique pour la filière batterie au sein de la Vallée de la transition énergétique (VTE) et nécessite donc une attention particulière. Des entreprises ont déjà signé des ententes pour s'établir dans la région et ont commencé la construction d'usines. Ce développement historique nécessitera une main-d'œuvre formée et capable de répondre aux besoins des entreprises. Nous anticipons également un développement industriel important dans d'autres villes de la VTE.

La VTE compte devenir une référence en matière de recherche et d'innovation dans plusieurs marchés émergents et contribuera ainsi au développement d'un tissu industriel et scientifique dans les quatre axes suivants :

1. Batteries
2. Électrification des transports
3. Hydrogène vert
4. Décarbonation industrielle et portuaire

Les cégeps du Centre-du-Québec et de la Mauricie s'unissent aux cinq centres de services scolaires et à l'Université du Québec à Trois-Rivières pour former cette main-d'œuvre qualifiée et soutenir le développement industriel et scientifique de la VTE. La mise en place d'un consortium appelé *Campus Énergie* est actuellement en discussion.

Le développement de cette main-d'œuvre qualifiée dans ces secteurs de pointe et de nouvelles technologies exige aussi une démarche en parallèle de valorisation de ces professions auprès des jeunes et des adultes souhaitant se définir une nouvelle carrière.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie soutient déjà le développement industriel des axes identifiés. La formation est irrémédiablement associée à cet effort de transformation économique et industrielle. Le gouvernement doit donner un signal clair de son engagement en reconnaissant notre consortium comme un pôle d'expertise et de concertation pour faire face aux enjeux de formation de la VTE. Nous demandons donc au Ministère un soutien au développement de l'écosystème de formation pour assurer la réussite et le succès de la VTE et sa filière batterie.

- Par le Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence ou par d'autres voies;
- En soutenant la concertation par la mise en place du projet, du financement d'un chargé de projet, des frais de promotion, de recherche, de déplacements, de rencontres, d'évaluation des besoins, d'ententes, de consultations, etc.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Les besoins de la région seront nombreux et viendront mettre une pression importante sur le marché de l'emploi dans la région. Lors du dernier trimestre de 2022, le taux de chômage variait entre 1,7 % et 3 % pour le Centre-du-Québec tandis que du côté de la Mauricie, il variait entre 4,3 % et 5,3 %¹. Les entreprises de la région sont très préoccupées par la mobilité des employés, elles craignent que leurs employés soient attirés par les emplois créés au sein de la VTÉ. Les enveloppes actuelles sont calculées en lien avec la population actuelle et les indices de chômage, mais ne prennent pas en considération un développement anticipé comme celui de la VTÉ, dont celui de la filière batterie.

- Mettre en place une stratégie sectorielle en lien avec la VTÉ;
- Rehaussement de l'enveloppe de soutien aux entreprises de la région de la VTÉ pour amortir les impacts de la mobilité de personnel entre les entreprises;
- Faciliter et harmoniser les processus et l'offre de service aux entreprises et aux individus entre les directions régionales de Services Québec pour les régions administratives concernées : Centre-du-Québec, Mauricie, Nord-du-Québec, autres;
- Pour un projet COUD, réduire les délais d'acceptation et de traitement par les instances afin de faciliter l'implantation, l'organisation et la promotion du projet.

Selon différentes prévisions, les besoins de main-d'œuvre directs et indirects pourraient varier entre 2 000 (selon Investissement Québec pour les emplois directement liés à la filière batterie à Bécancour au cours des cinq prochaines années) et 10 000 emplois². Dans une telle perspective, des mesures doivent être mises en place pour atténuer les impacts de la mobilité des travailleurs de la région et pour assurer une main-d'œuvre qualifiée.

Il faut permettre aux travailleurs actuels de se qualifier pour répondre aux besoins des entreprises, et ce, dès maintenant.

- Création d'un programme incitatif de retour aux études pour tous les domaines de formation relatifs au développement des quatre grands axes de la VTÉ;
- Création d'un programme de soutien financier pour les étudiants à temps partiel, en rehaussement des compétences ou en changement de carrière;
- Création d'un programme spécifique en s'inspirant du programme PACMÉ et en tenant compte de la réalité actuelle de la main-d'œuvre (déjà en emploi, nouvel arrivant, etc.).

¹ <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/indicateurs-mensuels-emploi-et-taux-de-chomage-par-region-administrative>

² <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1948910/fitzgibbon-silicon-travailleurs-filiere-quebec-batterie-vehicules-voiture-electrique>

Ministère de l'Enseignement supérieur

Toujours dans l'optique de qualifier les futurs employés de la VTÉ, les cégeps et l'UQTR souhaitent avoir l'appui du gouvernement pour assurer le recrutement d'étudiants dans les domaines liés à la VTÉ.

À la suite de plusieurs échanges avec les entreprises qui s'implanteront à court terme au cours des trois prochaines années, il est évident que les attestations d'études collégiales (AEC) seront les types de programmes les plus appropriés pour répondre aux besoins des entreprises dans les délais requis. Les mois sont comptés pour être en mesure de former autant d'employés que souhaité par les entreprises.

- MAOB pour l'implantation et le fonctionnement des AEC – comme ce sont des programmes d'AEC qui répondent aux besoins, les mesures du FABRES ne couvrent pas ce genre de dépenses;
- Financement propre à la mise sur pied d'un centre de développement des compétences à Bécancour (École de la batterie);
- Aide financière pour recruter et rémunérer des experts de contenu.

À moyen terme, le Ministère devra soutenir financièrement la promotion des programmes conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans les axes de développement de la VTÉ.

Les cégeps s'engagent à travailler ensemble pour trouver et implanter les programmes d'études qui répondront aux besoins soit en utilisant les programmes d'un autre cégep ou en créant un programme approprié aux besoins. Un défi demeure : attirer les gens dans ces programmes. Les programmes de sciences et du génie ont notamment des difficultés de recrutement, des mesures incitatives doivent donc être mises en place.

- Création d'un programme de bourses favorisant le retour aux études pour les programmes d'études ciblés (s'inspirant des Bourses Perspective);
- Faciliter le processus d'admission dans les AEC liées aux quatre axes de la VTÉ et faciliter le processus d'élaboration d'un nouveau programme;
- Financement adapté à des petites cohortes d'AEC;
- Développement de stratégies de valorisation des professions des sciences et du génie en concertation avec les ordres professionnels;
- Modifier le nom de certains programmes afin qu'ils représentent mieux la profession et qu'ils suscitent davantage d'intérêt auprès des futurs élèves;
- Soutenir l'UQTR et les cégeps dans l'adaptation et la création de nouveaux programmes au secteur régulier (DEC, microprogrammes, certificats, baccalauréats et doctorats) en lien avec les axes industriels visés.

Ministère de l'Éducation

Les centres de services scolaires s'unissent pour offrir les programmes d'études qui répondent aux besoins, et ce, si nécessaire, en utilisant les programmes d'un autre centre de services scolaire par le partage de programmes. La création de nouvelles attestations d'études professionnelles (AEP) pourrait venir combler les besoins plus spécifiques des entreprises de ce secteur d'activités. Le défi sera de recruter des étudiants et certaines mesures incitatives doivent être mises en place.

- Supprimer l'exigence d'avoir interrompu ses études un an avant d'être admissible dans une AEP liée à la VTÉ et réduire le délai du processus d'élaboration d'un nouveau programme;
- Rehausser le financement au soutien de démarrage de petites cohortes;

- Ajuster l'allocation de base pour l'investissement en MAO pour les programmes de formation nécessaires pour la VTÉ;
- Assurer un financement a priori plutôt qu'à la sanction afin de permettre une meilleure stabilité des ressources humaines et la mise en place de petits groupes de formation;
- Modifier les règles budgétaires pour permettre le financement des élèves à temps partiel;
- Augmenter le financement pour les compétences à la carte, retirer le critère du moins de 15 heures par semaine et permettre leur cumul pour obtenir une certification;
- Revoir à la baisse le kilométrage nécessaire pour avoir accès aux bourses de mobilité interrégionales et diminuer la lourdeur administrative au niveau de la publicité de la bourse;
- Soutenir le développement et diminuer les délais d'acceptation auprès du Ministère pour le développement des AEP, ASP et DEP;
- Mise en place d'une structure régionale pour le recrutement, l'accueil et l'intégration des élèves internationaux;
- Modifier le nom de certains programmes afin qu'ils représentent mieux la profession et qu'ils suscitent davantage d'intérêt auprès des futurs élèves.

Le potentiel de main-d'œuvre sur les bancs d'école ne demande qu'à être inspiré par des milieux de travail et des passionnés. Il faut pouvoir poursuivre le travail de valorisation des professions de tout ordre d'enseignement. La rétention des jeunes dans la région sera plus efficiente si cette dernière offre les programmes de formation en concordance.

- Soutenir les initiatives visant à contribuer au développement des aspirations scolaires et professionnelles par la valorisation des professions d'avenir dans la région.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Avec un taux de chômage oscillant entre 1,7 % et 3 % dans la région du Centre-du-Québec (4,3 % et 5,3 % en Mauricie), nous devons indéniablement faire appel aux gens issus de l'immigration. Considérant les qualifications requises pour occuper les postes, il est peu probable que les entreprises puissent faire appel à des travailleurs temporaires. Elles devront se tourner vers des immigrants qui envisageront de se former au Québec et de s'y établir à long terme.

- Simplifier l'accès aux permis d'études pour les immigrants désirant s'inscrire dans des programmes d'études liés aux axes de la VTÉ;
- Augmenter le nombre d'heures de formations subventionnées en francisation en entreprise ainsi que le financement des programmes conséquemment à l'arrivée des immigrants dans la région de la VTÉ;
- Mobiliser rapidement Francisation Québec pour une mise à niveau rapide des offres de francisation au Centre-du-Québec et en Mauricie en considérant l'expertise déjà en place dans les cégeps et l'UQTR.

Il faudra assurer de la flexibilité dans les permis de travail pour les immigrants. La main-d'œuvre devra être qualifiée rapidement et les programmes alternance travail-études (ATE), les programmes d'apprentissage en milieu de travail et les programmes COUD seront des programmes à envisager pour former rapidement la main-d'œuvre. Les permis d'études actuels ne permettent pas aux étudiants d'avoir accès à ces programmes, car ils incluent une obligation de travail qui est inadmissible au permis d'études.

- Permettre à la clientèle immigrante de s'inscrire et être admissible à toutes formes de parcours travail-études (COUD, PRÊT, etc.) même avec un permis d'études;
- Permettre aux étudiants étrangers d'avoir accès aux programmes en alternance travail-études même avec un permis d'études;
- Attribuer du financement supplémentaire aux organismes locaux ou régionaux d'intégration pour l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants, par exemple : modèle de l'AEC Intégration à la profession infirmière au Québec - CWA.00 (organismes déjà subventionnés par le MIFI).

Il serait important de s'assurer que les gens pour qui nous investissons autant de temps dans la formation et la francisation puissent demeurer dans la région et s'y installer à long terme. Il est clair que si les AEC et les AEP des domaines ciblés pouvaient être admissibles au Certification de sélection du Québec, nous pourrions attirer davantage d'immigrants.

- Rendre admissibles les AEC initiales (800 heures et plus) à temps plein dans les secteurs liés aux quatre axes de la VTÉ au Certificat de sélection du Québec (CSQ).